

Compte rendu de la CAPL N°3 (Cadres C) de mutations suite aux restructurations pour l'année 2017 et mouvement complémentaire au 1^{er} mars 2017

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 (catégorie C) de mutations s'est tenue ce jeudi 8 décembre 2016 dans les locaux de la DDFIP sous la présidence de Madame Marie-Odile DEGOND, Directrice du Pôle État, Stratégie Pilotage et Ressources.

Dans sa déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais a dénoncé les suppressions d'emplois et les restructurations qui mettent en péril le maillage territorial et le Service Publique de proximité.

L'agent C est une espèce en voie de disparition !!! (Voir Déclaration liminaire)

Mutations suite aux Restructurations au 1^{er} janvier 2017. :

- Fusion des SIP d'ARRAS : 22 agents étaient concernés et suivront leur mission.
- Fusion du SIE de LILLERS avec le SIE de BETHUNE : 1 emploi était concerné, aucun agent ne rentre dans le cadre de la restructuration.
- Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS les 2 agents concernés par les transferts d'emplois, suivront leur mission.
- Transfert du recouvrement de l'impôt d'AUCHEL vers le SIP de LILLERS : 1 emploi concerné par le transfert, deux agents concernés, la règle de l'ancienneté s'applique .
- Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS : 2 emplois C sont concernés, aucun agent ne rentre dans le cadre de la restructuration.
- Fusion des Trésoreries d'HESDIN et de CAMPAGNE LES HESDIN : 2 emplois concernés, 3 agents suivront leur mission.
- Transfert du Service de la Redevance vers le PCE de LENS : Aucun transfert d'emplois les 3 agents qui étaient affectées au SCRA seront détachés 1 au SIP de LENS, 1 au SIE de LENS et le 3ème à la Paierie d'ARRAS
- Transfert de l'Enregistrement du SIE de BETHUNE au SPF/E de BETHUNE :
- 2 emplois concernés, les 2 agents suivent leur mission.

La CGT Finances Publiques 62 a voté contre .

Contre les restructurations qui n'ont qu'un seul but, supprimer des emplois et mettre à mal le maillage territorial et le Service Public de proximité.

VOTE :

CGT vote Contre

CFTC vote Contre

FO : abstention

Solidaire : abstention.

Mouvement complémentaire catégorie C au 1er mars 2017 :

Seuls 3 agents participaient à ce mouvement, 2 ont obtenus entière satisfaction.

La CGT Finances Publiques 62 a voté pour ce mouvement car chaque agent a obtenu gain de cause.

La CGT Finances Publiques 62 a réaffirmé sa très grande inquiétude concernant les postes vacants et la situation des sous effectifs qui ne cesse de se détériorer dans notre département. Une situation qui inquiète aussi notre Directrice.

VOTE :

CGT vote Pour

FO vote Pour

CFTC vote Pour

SOLIDAIRES vote Contre

Pour la CGT Finances Publiques:

David WANAVERBECQ

René QUIDE